

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 DECEMBRE 2010**

Délibération
n° 2010.12.279

**Création de postes
pour la médiathèque**

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **3 décembre 2010**

Secrétaire de séance : Laurent PESLERBE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Brigitte BAPTISTE, Janine GUINANDIE à Laurent PESLERBE, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD, Djillali MERIOUA à Rachid RAHMANI, Cyrille NICOLAS à Gérard DEZIER, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

Maurice FOUGERE par Maryse ROUX

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Sébastien GOURET, Nadine GUILLET, Véronique MAUSSET

RESSOURCES HUMAINES	Rapporteur : Monsieur LOUIS
---------------------	------------------------------------

CREATION DE POSTES POUR LA MEDIATHEQUE

Le service de préfiguration de la médiathèque est opérationnel depuis août 2009. Il assure le fonctionnement du réseau informatisé de lecture publique (RILP), la gestion du portail Fileas, le suivi du projet de construction et d'aménagement ainsi que la constitution des collections de la future médiathèque.

Le programme d'acquisition s'élève à 110 000 documents acquis en 2013. A la fin 2010, 30 000 documents auront été acquis et traités. L'objectif est d'arriver à 60 000 en 2011, 90 000 en 2012 et 110 000 en 2013. Cette collection sera complétée par des ouvrages venant des bibliothèques centrales d'Angoulême et de la «*Cité internationale de la bande dessinée et de l'image*».

En vue d'atteindre les objectifs de constitution des collections de la future médiathèque et de développer des actions de communication et de promotion du projet sur le territoire de l'agglomération, il convient de créer les postes suivants :

1/ un poste d'assistant qualifié de conservation du patrimoine à temps complet, pour assurer la mission de chargé de la constitution des collections d'ouvrages documentaires (sciences humaines et sociales, sciences et techniques) pour les adultes et les jeunes (au delà de 11 ans).

Placé sous l'autorité du bibliothécaire chargé de la constitution des collections, il sera plus précisément chargé de :

- constituer les collections documentaires dans les domaines suivants : généralités, langues, philosophie, psychologie, religion, sciences sociales, sciences et techniques, histoire et géographie,
- élaborer les commandes de documents,
- suivre le traitement intellectuel et matériel des collections,
- participer à la réflexion sur la mise en espace de ces collections dans le monde « Comprendre ».

Cette modification du tableau des effectifs entraînerait une incidence financière de + 34 000 € pour une année et prendrait effet le 1^{er} janvier 2011.

2/ un poste d'assistant qualifié de conservation du patrimoine ou de rédacteur à temps complet, pour assurer la mission de chargé de la communication et de la promotion du projet médiathèque sur le territoire de l'agglomération.

Placé sous l'autorité directe du chef de projet et en relation avec le début du chantier de la médiathèque, il sera chargé :

- de mettre en œuvre une stratégie globale de communication et de promotion du projet
- de recueillir les avis et suggestions des habitants et de leurs représentants au sujet des services attendus de la médiathèque,
- d'organiser les contacts entre l'équipe projet et toutes les institutions, associations et personnes intéressées par le projet,
- d'organiser des événements et rencontres avec les partenaires et le grand public,
- d'organiser et de suivre la communication auprès des habitants et sa réception.

Cette modification du tableau des effectifs entraînerait une incidence financière de + 34 000 € pour une année et prendrait effet le 1^{er} janvier 2011.

3/ un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à temps complet,

Placé sous l'autorité du bibliothécaire chargé de la constitution des collections, il sera affecté à la gestion technique des documents au sein de l'équipe chargée du « circuit du document » (réception et vérification des commandes, préparation des ordres de service pour l'entreprise chargée de l'équipement physique des documents, équipement des documents).

Il pourra, suivant ses aptitudes et compétences, participer à l'indexation et au catalogage des documents acquis.

Cette modification du tableau des effectifs entraînerait une incidence financière de + 26 000 € pour une année et prendrait effet le 1^{er} janvier 2011.

4/ un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à temps complet :

Placé sous l'autorité bibliothécaire chargé de la constitution des collections, il aura pour missions :

- l'assistance du responsable des acquisitions de documents musicaux et cinématographiques et l'aide à leur catalogage et indexation,
- la gestion technique des documents au sein du « circuit du document ».

Cette modification du tableau des effectifs entraînerait une incidence financière de + 26 000 € pour une année et prendrait effet le 1^{er} janvier 2011.

Vu l'avis favorable de la commission des ressources humaines et des systèmes d'information du 17 novembre 2010,

Je vous propose donc :

DE MODIFIER le tableau des effectifs en conséquence :

Direction/service	Création	Nombre
Direction des Politiques Communautaires/Médiathèque	Assistant qualifié de conservation du patrimoine (TC)	1
	Assistant qualifié de conservation du patrimoine (TC) ou rédacteur territorial (TC)	1
	Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe (TC)	2

Les crédits nécessaires (120 000 €) sont prévus au BP 2011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

17 décembre 2010

Affiché le :

17 décembre 2010